

Diplôme Universitaire EDUTER, niveau Master 1

Économie, Aménagement durable des territoires : étudier et promouvoir un nouveau développement



AMÉNAGEMENT DURABLE DES TERRITOIRES :
vous souhaitez développer vos compétences...

➤ Présentation et objectifs de la formation

- Former des agents en capacité de promouvoir les politiques publiques à toutes les échelles de territoire dans toutes ses composantes, en appréhendant les impacts économiques de ces politiques.
- Professionnaliser les agents sur le volet économique d'un aménagement durable des territoires et leur donner la capacité de travailler en partenariat et en synergie avec les acteurs socio-économiques, de développer des analyses, des études et des propositions d'orientations stratégiques, de sensibiliser et d'informer l'ensemble des citoyens.
- Faciliter les décisions intégrées prenant en compte l'ensemble des volets des transitions et notamment le volet économique.
- Développer les pratiques de l'évaluation et de la prospective.
- Participer au développement de la « compétitivité écologique »

➤ Quelles sont les compétences visées à l'issue de la formation ?

Les agents formés seront en capacité de :

- Travailler en partenariat et en synergie avec les acteurs socio-économiques
- Développer des analyses et des propositions d'orientations stratégiques
- Argumenter des propositions et convaincre
- Maîtriser la rédaction d'un rapport
- Mener ou piloter des analyses prospectives
- Identifier le niveau d'expertise adapté au projet
- Sensibiliser et informer l'ensemble des citoyens
- Faciliter les décisions intégrées
- Développer les pratiques de l'évaluation
- Participer au développement de la « compétitivité écologique ».
- Comprendre les stratégies d'acteurs,
- Réaliser un diagnostic territorial

CAMPUS DE RATTACHEMENT DU DIPLOME D'UNIVERSITÉ :

Campus Lettres et Sciences
Humaines

23 Boulevard Albert 1er
54015 NANCY Cedex

☎ 03 72 74 32 20



Durée des études :

9 mois

Modalités d'études :

En distanciel et en
présentiel

Accessible en :

Formation continue

Publics concernés

- Le DU EDUTER est destiné, en priorité, aux agents du MTE et MCT. Il peut être ouvert à des agents issus d'autres ministères, des établissements publics de l'État et de la fonction publique territoriale, titulaires d'un niveau III (niveau Licence BAC+3) ou ayant au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans l'un des domaines d'activité des deux ministères.
- Le DU est également ouvert à d'autres publics en formation continue (demandeurs d'emploi ou salariés d'entreprises privées) : l'UFR Sciences Humaines et Sociales se charge alors du recueil de ces candidatures.
- Chaque candidat doit rédiger un dossier de candidature qui sera examiné dans le cadre d'un jury de diplôme. Celui-ci est composé d'enseignants de l'équipe pédagogique et des représentants du ministère. Il statue sur les candidatures.

Organisation de la formation

Les enseignements du D.U. EDUTER sont programmés **d'octobre 2023 à juin 2024, période à laquelle s'ajoute une journée de soutenance des mémoires en septembre 2024.**

La formation s'organise autour de 10 UE. L'approche économique de l'aménagement durable appliquée aux différents domaines d'action des ministères est également abordée à travers les thématiques croisées de la planification, de l'habitat, de l'aménagement, des transports, de l'agriculture et de la forêt, de l'environnement et des risques.

La formation est articulée autour d'une approche pédagogique originale qui peut intégrer des apports théoriques, des travaux en ateliers, et des travaux personnels, réalisations de fiches de lectures et rédaction d'un mémoire sur un sujet d'étude choisi en lien avec le service d'origine de l'agent.

Les cours en présentiel se déroulent sur 8 semaines de 4 jours. Ils sont complétés par des modules dispensés à distance qui, selon les unités d'enseignement (UE), prennent la forme de cours, d'évaluation des acquis et/ou de chat ou de forum, pour atteindre un volume global de 340 heures (238h en présentiel et 102h en formation à distance).

Le travail d'étude et de recherche individuel est encadré par un membre de l'équipe pédagogique et par un membre issu du service de l'État choisi en lien avec l'étudiant.

L'équipe enseignante comprend des professeurs et des maîtres de conférences issus de l'Université de Lorraine et de ses écoles d'ingénieurs, ainsi que des professionnels de l'aménagement et du développement des territoires (chefs d'entreprises, consultants, urbanistes, dirigeants de bureaux d'études, etc.).

Contenu de la formation et compétences

La formation est composée de 10 modules qui se déclinent comme suit :

3 fondamentaux :

UE 1 : Territoires en transitions (30h, 4 ECTS) - *Vincent BERTRAND*

UE 2 : Économie et développement durable (30h, 4 ECTS) - *François ROUGIEUX*

UE 3 : Conduite de projets complexes (60h, 6 ECTS) - *Vincent BOLY*

5 thématiques :

UE 4 : Diagnostic territorial (30h, 4 ECTS) - *Manuel ISNARDON*

UE 5 : Transition, urbanisme, écoquartiers et BEPOS (30h, 4 ECTS) - *Vincent BERTRAND*

UE 6 : Mobilités douces et de demain (30h, 4 ECTS)

UE 7 : Biodiversité, agriculture et campagnes durables (30h, 4 ECTS) - *Yves LEROUX*

UE 8 : Management de l'environnement et du développement durable (30h, 4 ECTS) - *Olivier CHERY*

2 pratiques :

UE 9 : Atelier de projet (4 ECTS) - *Vincent BOLY*

UE 10 : Travail d'étude et de recherche (18 ECTS) - *Vincent BERTRAND & Vincent BOLY*

Modalités de contrôle de connaissances

La formation est validée lorsque la note finale est supérieure ou égale à 10 sur 20. Celle-ci est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues à chaque UE.

Pour les étudiants n'ayant pas satisfait à ces conditions, une seconde session est organisée en fin de cycle. Ces étudiants bénéficient du report des notes des examens écrits et oraux validés lors de la première session. Les étudiants doivent alors subir les épreuves non validées dans les conditions fixées en début de session par l'équipe pédagogique (ces étudiants étant réglementairement informés de ces modalités en début de session). Les étudiants ajournés peuvent garder le bénéfice des modules acquis (note égale ou supérieure à 10) et/ou du mémoire.

Conditions d'accès et pré-requis

Les demandes d'inscription sont examinées par **une commission composée des enseignants du D.U. sur la base du dossier établi par les candidats.**

Le dossier de candidature doit être constitué sur le site eCandidat : ecandidat.univ-lorraine.fr

La date limite de réception des candidatures est fixée au 24 juin 2023.

Financement de la formation

Si vous êtes salarié.e, ces droits de formation peuvent être pris en charge par **votre employeur au titre du plan de développement de compétences** (une convention de formation est alors établie).

Prise en charge possible par les fonds de la formation professionnelle (voir OPCO).

Si vous êtes demandeur.se d'emploi, il existe différentes possibilités de financement adaptées à votre situation, prenez rendez-vous avec votre conseillère de formation pour les étudier.

Le coût inclut **la formation** (accès au cours via la plateforme), **l'accompagnement par les enseignants, l'accès au forum et autres activités ainsi que les visioconférences**. Pour toute autre demande concernant le financement, les candidats contactent la conseillère de formation.

Les frais de formation s'élèvent à **5000€** auxquels s'ajoutent **les frais d'inscription** à l'Université de Lorraine de **243€**.

CONTACTS

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Vincent BERTRAND

vincent.bertrand@univ-lorraine.fr



SITES WEB DE RÉFÉRENCE :

shs-nancy.univ-lorraine.fr

fc.univ-lorraine.fr

DIRECTION DE L'ÉQUIPE DE FORMATION UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE

RESPONSABLE DU D.U :

Vincent BERTRAND, Maître de Conférences, Département géographie

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU D.U EDUTER :

Vincent BERTRAND, géographe, maître de conférences, membre du LOTERR, responsable du D.U. EDUTER et du Master TRAM (Transition et Aménagement) forme élus et agents depuis 2005 au développement durable et aux transitions. Il collabore avec les entreprises et les Collectivités à des projets d'écoquartiers et de TEPOS et a participé à plusieurs publications dont le dictionnaire « L'écosociété », dirigé par G. WACKERMANN et édité chez Ellipse.

Vincent BOLY, professeur à l'ENSGSI (Ecole Nationale Supérieure en Génie des Systèmes Industriels – Institut National Polytechnique de Lorraine), ingénieur, consultant en innovation et co-fondateur de l'ENSGSI.

Olivier CHERY, maître de conférences à l'ENSGSI (Ecole Nationale Supérieure en Génie des Systèmes Industriels – Institut National Polytechnique de Lorraine) spécialisé dans les questions relatives à la qualité et au management environnemental.

Manuel ISNARDON, co-gérant et co-fondateur du bureau d'études NEGE. Géographe urbaniste, il débute parallèlement à ses activités une thèse au sein du LOTERR.

François ROUGIEUX, consultant en développement durable et solidaire, il est également directeur d'une structure d'insertion par l'activité économique employant une trentaine de personnes. Par ses activités, il accompagne et coordonne des projets de développement durable (projets territoriaux - projets d'entreprises notamment dans l'ESS - projets de construction de bâtiments tertiaires ou de logements).

Yves LEROUX, professeur à l'ENSAIA (Ecole Nationale Supérieure en Agronomie et Industries Alimentaires).

INFORMATION, CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT :

SERVICE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE & ALTERNANCE

Mail : shs-nancy-dueduter-fc@univ-lorraine.fr

Prendre rdv : rdv.univ-lorraine.fr/fc-shs-nancy

GESTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE ET SUIVI DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES :

shs-nancy-master-contact@univ-lorraine.fr